TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI RESIDENCE DU RUANDA TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

RECOMMANDE/

OBJET:-

R.M.P. 177. GOM A .-

No Muissier. TRANSMIS en reteur à Monsieur le Greffier du Greffe Pénalt de Costermansville un expliit de signification d'un jugement rendu par défaut à signifier au Sieur BIVER, ce dernier ayant quitté le Territoire depuis le mois de mai 1952 et ayant été rayé d'office du registre de la population.

Ruhengeri 6847 Ruhengeri, le I2 août 1952.-L'Huissier,-

D. NEVEJANS .-

/ we-